ID: 035-253502801-20210601-21_06_01-DE



DU COMITE SYNDICAL du 1er juin 2021

L'an deux mille vingt et un le 1^{er} juin à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents :

Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DELMODER Jean Francis RICHEUX, Rémi PITRE, Marc HERVE, Jean-Claude BELINE, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS,

<u>Etaient absent(e)s ou excusé(e)</u>: Mesdames Flavie BOUKHENOUFA, Marie Edith MACE, Sandrine ROL,

Messieurs Teddy REGNIER, Jean-Pierre MARTIN, Nicolas BELLOIR, Guillaume PERRIN

Pouvoir : de Madame MACE à Monsieur DEMOLDER,

<u>Assistaient également :</u> Monsieur Antoine DECONCHY, Mesdames Gisèle MARIE et Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Francis RICHEUX

Nombre de Membres du Comité présents : 8 Nombre de Membres du Comité votants : 9

Date de la convocation : le 25 mai 2021

ADMINISTRATION GENERALE

N°21/06-01 Approbation du compte rendu du comité du 23 mars 2021



ID: 035-253502801-20210601-21_06_01-DE



Comité syndical du 1er juin 2021

N°21/06-01 Approbation du compte rendu du comité du 23 mars 2021

Rapport,

Vu qu'aucune remarque n'a été faite sur le compte-rendu du comité syndical du 23 mars 2021

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) ENTERINER le dit compte-rendu.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 1er juin 2021

Le Président

TOOLS

Joseph BOIVENT

ID: 035-253502801-20210601-21_06_01-DE



COMPTE RENDU du Comité Syndical du 23 mars 2021

L'an deux mille vingt et un le 23 mars à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes au Conseil Départemental, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

<u>Etaient présents</u>: Madame Sandrine ROL et Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DELMODER, Jean Francis RICHEUX, Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Jean-Claude BELINE, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS

Pouvoir : de Monsieur RONSIN à Monsieur HERVIOU, de Monsieur MARTIN à Monsieur BOIVENT

<u>Etaient absent(e)s ou excusé(e)</u>: Mesdames Flavie BOUKHENOUFA et Marie Edith MACE, Messieurs Marc HERVE, Jean RONSIN, Jean-Pierre MARTIN

<u>Assistaient également:</u> Monsieur Jean-Jacques LEON (Payeur Départemental), Messieurs Antoine DECONCHY, Christian ISAMBERT et Madame Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur TEDDY REGNIER

Nombre de Membres du Comité présents : 9 Nombre de Membres du Comité votants : 11

Date de la convocation : le 16 mars 2021

ORDRE DU JOUR

Le mardi 23 mars 2021 à 14h00 Salle des assemblées au Conseil Départemental

Envoyé en préfecture le 28/06/2021 Reçu en préfecture le 01/07/2021 Affiché le

ID: 035-253502801-20210601-21_06_01-DE

L'ordre du jour est le suivant :

N°21/03-01	Approbation du compte rendu du comité du 11 février 2020	3
N°21/03-02	Désignation d'un secrétaire de séance	3
N°21/03-03	Délégations du Président et du bureau	3
N°21/03-04	Présentation des indicateurs de l'Observatoire de l'eau potable 2021	
(données 20°	19)	3
N°21/03-05	Présentation de l'étude patrimoniale du département	5
N°21/03-06	Rapport d'activités du SMG-Eau35	6
N°21/03-07	Adoption du Budget Primitif 2021	6
N°21/03-08	Adoption du programme d'opérations 2021	9

Envoyé en préfecture le 28/06/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

ID: 035-253502801-20210601-21_06_01-DE

Il est 14h08, M. Joseph BOIVENT indique que le quorum est atteint grâce aux règles de l'état d'urgence soit 9 élus présents soit plus d'1/3 des membres présents.

Il indique les pouvoirs donnés et remercie Madame Rol pour son accueil au conseil Départemental.

Administration générale

N°21/03-01 Approbation du compte rendu du comité du 11 février 2021 Le compte rendu du 11 février 2021 est validé à l'unanimité

N°21/03-02 Désignation d'un secrétaire de séance Monsieur Teddy REGNIER est désigné comme secrétaire de séance.

N°21/03-03 Délégations du Président et du bureau Délégations du Président

Dans le cadre de ses délégations le Président a signé les marchés et conventions suivants durant la période du 11 février au 16 mars 2021 :

Date	Objet	Attributaire	Montant (TTC)
26/02/2021	PC portable + station d'accueil	RBI	2645.30
26/02/2021	Anti spams	RBI	1727.40
16/02/2021	Edition et conception Observatoire	Autrement	3504.00
16/02/2021	Illustration Observatoire	Autrement	504.00

Personnel:

Date	Type de contrat
28/02/2021	Départ de monsieur CIRELLI
01/03/2021	Retour d'un agent après un congé en longue Durée

Les membres du comité prennent acte de ces décisions

N°21/03-04 Présentation des indicateurs de l'Observatoire de l'eau potable 2021 (données 2019)

Monsieur Isambert présente les principaux indicateurs de l'Observatoire de l'eau potable et précise que le rapport est rédigé sur des données de 2019.

Il rappelle que depuis 2016, de nombreuses évolutions interviennent régulièrement, ainsi en début année 2021 le nombre d'adhérents au SMG-Eau35 année était de 10.

Monsieur Isambert indique les données suivantes :

- Bonne qualité des eaux sur le département données transmises par ARS
- 53,5 millions de m3 d'eau consommés pour 1,08 millions d'habitants soit 136 L/hab/jour.
- Importation = 4,5 millions de m3 principalement des Côtes d'Armor et de la Loire Atlantique
- Très peu d'exportations vers les départements limitrophes

Envoyé en préfecture le 28/06/2021 Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

ID: 035-253502801-20210601-21_06_01-DE

- Le taux de renouvellement du réseau est de 0,97%/an
- Le rendement est d'environ de 87,2%, ce qui correspond à environ 8 millions de pertes d'eau par an
- Un prix moyen de l'eau potable d'environ 2,35€ sans la part assainissement (base 120 m3)
- Un besoin croissant du volume d'eau consommé par rapport l'ensemble de la population du département
- Le secteur du Symeval connaît d'importantes augmentations de sa consommation principalement liée au tissu industriel.

Monsieur Boivent intervient et indique que les normes industrielles ont évoluées et imposent aux industriels des pratiques exigeant le recourt au réseau. Monsieur Régnier intervient et explique qu'il souhaite interroger les services de l'Etat, afin qu'ils fassent évoluer ces nouvelles pratiques peu respectueuses de l'environnement. Il souhaiterait que le SMG-Eau35 se positionne également sur ce sujet.

Messieurs Boivent et Dumas indiquent qu'une tarification progressive permettrait de faire prendre conscience aux industriels des volumes consommés.

Monsieur Beline indique qu'il faut faire attention à ce que les évolutions de tarification n'engendrent pas des difficultés supplémentaires aux entreprises.

Monsieur Demolder indique que sur le secteur de la CEBR, cette nouvelle tarification est déjà décidée et que sa mise en place s'étalera sur une dizaine d'année afin de permettre aux industriels de s'adapter.

Monsieur Richeux rappelle que la journée Mondiale de l'eau était le 22 mars et qu'on observe de nombreuses guerres de l'eau dans el monde. En France, des tensions de plus en plus vives apparaissent aussi entre territoires et l'eau devient un enjeu de développement du territoire. Ainsi, dans les régions bretonnes on constate une augmentation de la population mais également une baisse des volumes d'eau disponibles dans les ressources.

Monsieur Demolder rappelle que la notion de « potentiel maximal de prélèvement » n'est pas très significative car il faut respecter les débits réservés dans les cours d'eau. Il rappelle que l'on constate de plus en plus de période de sècheresse avec des pics de forte chaleur. Monsieur Boivent aimerait qu'on s'interroge aussi sur la gestion et la préservation des nappes.

Madame Rol intervient en demandant aux membres du comité si cette compétence ne pourrait pas être une action portée par le SMG-Eau 35.

Monsieur Boivent indique que les données quantitatives devraient être communiquées au grand public, il aimerait également pointer certaines attitudes des consommateurs lors de ses épisodes de fortes chaleurs.

Madame Rol indique que le magazine du Département « Ille-et-nous » pourrait être un support qui permettrait de toucher l'ensemble des habitants de l'Ille-et-Vilaine et permettrait au SMG-Eau35 de jouer son rôle de lanceur d'alerte.

Monsieur Boivent insiste et souhaite que des actions transversales soient mises en œuvres afin de préserver les ressources. Le service du SMG doit plus intervenir dans le domaine de la gestion quantitative.

Monsieur Demolder rappelle que des études « Hydrologie Milieux Usages Climat » (HMUC) ont été lancées par certains SAGE afin de permettre déterminer le potentiel des ressources et la possibilité d'absorber une autre augmentation de la population.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021 Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

ID: 035-253502801-20210601-21_06_01-DE

Monsieur Isambert poursuit informe les membres du comité que la performance du réseau sur le département est de 87,2% tous groupes confondus. Cependant il indique que chaque année 8 Millions de m3 sont perdu.

Madame Rol intervient et affirme que cette situation ne peut-être pas viable sur le long terme.

Monsieur Isambert rappelle que les collectivités du département ont une bonne connaissance de leur réseau et que le taux de renouvellement est l'enjeu de cette décennie. Il indique qu'actuellement le taux de renouvellement du réseau est de 0,97% par an, et qu'il ne permettra pas absorber le pic de renouvellement des années à venir.

Cependant depuis quelques années des efforts ont été réalisés par les collectivités tant sur le prix de l'eau (renégociation sur les contrats d'affermages), que sur la gestion patrimoniale du réseau, que sur la qualité et la quantité produite.

Monsieur Boivent indique que le bilan annuel de l'Observatoire de l'eau potable est en cours de rédaction et qu'il sera envoyé par courrier aux partenaires du SMG-Eau35. Les membres du comité indiquent vouloir que ce document soit distribué sur un format papier et envoyé à toutes les mairies du département pour participer à la prise de conscience sur les enjeux de l'eau potable.

Les membres du comité prennent acte de cette présentation.

N°21/03-05 Présentation de l'étude patrimoniale du département

Monsieur Boivent explique qu'il a souhaité que Monsieur Isambert présente l'étude patrimoniale aux nouveaux membres du comité syndical du SMG-Eau35.

Monsieur Isambert indique que l'étude patrimoniale et financière a été réalisée en 2016 et que les données datent de 2014-2015. Il rappelle également qu'à cette date, la CEBR n'était pas encore créée et que les limites des syndicats ont beaucoup évolué depuis. Les résultats présentés sont déclinés à l'échelle du département, des SMP (limites 2016), et de groupes de collectivités (urbaines, rurales et mixtes).

Monsieur Richeux s'interroge sur la validité des conclusions de cette étude, déjà ancienne.

Monsieur Isambert informe le comité que le patrimoine des collectivités a peu évolué et que les réseaux et branchements représente 87% de la valeur du patrimoine. Il précise que l'objectif de cette étude était de mettre en avant la gestion du patrimoine de l'eau potable, connaissance essentielle afin d'assurer la pérennité et la continuité du service rendu. Il rappelle que l'enjeu des prochaines décennies sera de maintenir les performances des réseaux et d'assurer la viabilité financière des services d'eau.

Il explique que l'étude a permis de recenser les caractéristiques du réseau et mis en avant ses vulnérabilités.

Il a été constaté qu'en Ille-et-Vilaine, aucune mauvaise gestion technique des réseaux n'a pu être mise en évidence. Cependant, dans les secteurs ruraux, la grande majorité des conduites a été posée durant les années 70 - 80. Le renouvellement sera donc lui aussi à réaliser sur une période courte. A l'inverse, dans les secteurs urbains, la pose des canalisations a été plus étalée et le renouvellement de leurs réseaux y a déjà débuté. De plus, la valeur du patrimoine AEP par habitant est 3 fois plus élevée dans les collectivités rurales que dans les secteurs urbains.

En conclusion, le renouvellement des réseaux va générer des coûts difficilement supportables pour les collectivités rurales dépourvues de gros consommateurs.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021 Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

ID: 035-253502801-20210601-21_06_01-DE

Monsieur Boivent intervient et indique que la mise en œuvre de la loi Notre a fragilisé certains secteurs ruraux. Dans ces secteurs, l'augmentation du prix de l'eau ne permettra pas de couvrir l'ensemble des travaux de renouvellement. Il souhaiterait que ce point soit débattu afin d'aboutir à un élargissement du champ d'action de la solidarité départementale.

Monsieur Richeux explique qu'il est contre le fait que le SMG-Eau35 devienne un syndicat départemental et que l'action doit être menée au plus près du terrain, au niveau local.

Monsieur Boivent rappelle qu'à aucun moment il n'a été question de transformer le SMG-Eau35 en syndicat départemental de distribution et/ou de production. Il indique que la CEBR n'a pas non plus vocation à devenir un syndicat départemental, et qu'à ce titre il est nécessaire de préserver l'ensemble des adhérents.

Monsieur Demolder indique ne pas être favorable à la départementalisation de la gestion de l'eau, mais rappelle que le SMG-Eau35 doit être l'instance de la solidarité départementale. Il rappelle également que plusieurs collectivités ont souhaité intégrer la CEBR.

Madame Rol intervient et indique que le SMG-Eau 35 est justement le garant de la solidarité départementale et le garant des bonnes pratiques réalisées sur l'ensemble du département.

M. Béline indique que la première étape est de s'organiser au niveau local pour regrouper des territoires de distribution cohérents. Dans les territoires uniquement ruraux, la question de la solidarité peut être posée.

Monsieur Boivent conclut en indiquant qu'il sera important que le SMG-Eau statut sur la possibilité de financer le renouvellement des réseaux.

Les membres du comité prennent acte de cette présentation.

N°21/03-06 Rapport d'activités du SMG-Eau35

Comme tous les ans, un rapport d'activités retraçant l'année écoulée est présenté pour validation à l'assemblée délibérante.

Les principales nouveautés pour 2020 sont les suivantes : le financement et suivi des infrastructures de production et de transport ; les actions de protection de la qualité des eaux ; la gestion quantitative des ressources et l'observatoire de l'eau potable et économies d'eau.

Le rapport d'activités est validé à l'unanimité

Finances

Adoption du Budget Primitif 2021 et de ses annexes

Monsieur Deconchy présente le budget, il rappelle qu'il est établi sur la base du débat d'orientation budgétaire du 11/02/2021 et qu'il est voté, selon les dispositions légales en vigueur, par chapitres.

Monsieur présente le budget 2021, il commence par le budget de l'investissement :

ID: 035-253502801-20210601-21_06_01-DE

INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Résultat d'investissement reporté	72 395,03	
Crédit d'investissement proposé	52 635,36	15 396 528,24
RàR	15 308 256,31	36 758,46
TOTAL	15 433 286,70	15 433 286,70

Investissement

Dépenses

Chap	Libellé	BP + DM	RAR	PROPOSITIONS NOUVELLES BP2021
13	Subvention d'équipement			
20	Immobilisation Incorporelles	323 265,42	254 368,02	10 000,00
21	Immobilisation Corporelles	26 500,00		24 000,00
23	Immobilisation en cours	15 042 653,31	15 017 129,83	
020	Dépenses Imprévues	20 430,60		18 635,36
040	Opé d'ordre de transfert			
4581	Total des opé. pour compte de tiers	57 172,86	36 758,46	
	Solde d'investissement Négatif reporté	83 994,80		72 395,03
	TOTAL	15 554 016,99	15 308 256,31	125 030,39
				15 433 286,70

Recettes

Chap	Libellé	BP 2020 + DM	RAR	PROPOSITIONS NOUVELLES BP2021
13	Subvention d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			15 017 000,00
20	Immo incorporelles (frais d'étude)	20 414,00		8 034,49
23	Immobilisation en cours			
10	Dot. Fond divers et réserves	84 826,80		80 508,53
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	21 603,33		27 985,22
4582	Opération pour compte de tiers	57 172,86	36 758,46	WILLIAM TO SALE OF THE SALE OF
021	Virement sect° d'exploitation	15 370 000,00		263 000,00
	Excédent d'invest, reporté			
	TOTAL	15 554 016,99	36 758,46	15 396 528,24
				15 433 286,70

Envoyé en préfecture le 28/06/2021 Reçu en préfecture le 01/07/2021 Affiché le

ID: 035-253502801-20210601-21_06_01-DE

Monsieur Deconchy indique aux membres du comité qu'un emprunt a été inscrit afin de permettre au SMG-Eau35 de financer les dépenses liées à la réalisation de l'aqueduc Vilaine Atlantique. Il explique que ce prêt ne sera contracté qu'au démarrage des travaux.

Monsieur Boivent rappelle que le SMG-Eau35 est toujours dans l'attente de la date du jugement. Monsieur Demolder souhaite que le syndicat propose des autorisations de crédits afin d'étaler la dépense.

Monsieur Deconchy présente les dépenses et recettes du budget de fonctionnement.

FONCTIONNEMENT

	Dépenses de la section d'exploitation	Recettes de la section d'exploitation	
Résultat d'exploitation reporté		24 126 252,49	
Crédit d'exploitation proposé	33 278 252,49	9 152 000,00	
TOTAL	33 278 252,49	33 278 252,49	

Il procède à la lecture des différents tableaux et explique le contenu des différents chapitres.

Dépenses d'exploitation

Chap	Libellé	BP + DM 2020	PROPOSITIONS NOUVELLES BP2021
011	Charges à caractère Gén.	423 600,00	436 100,00
012	Charges de pers. et fr. ass.	557 050,00	598 700,00
	Aut. Char. gestion courante	13 618 000,00	31 926 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	2 000,00
042	Opé d'ordre de transfert	21 603,33	27 985,22
023	Virement à la section d'investissement	15 370 000,00	263 000,00
022	Dépenses imprévues	23 461,26	24 467,27
	TOTAL	. 30 016 214,59	33 278 252,49

Recettes

Chap Libellé		BP + DM	PROPOSITIONS
			NOUVELLES BP2021
013	Atténuation de charges	32 600,00	25 000,00
74	Subvention d'exploitation	8 400 000,00	9 122 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels		
042	Opé d'ordre de transfert		
002	Excédent d'exploitation reporté	21 578 614,59	24 126 252,49
	TOTAL	30 016 214,59	33 278 252,49

Monsieur Deconchy apporte quelques précisions concernant le chapitre 12 Charges de personnel.

Monsieur Richeux souhaite que le SMG-Eau 35 optimise le fonctionnement de son service. Il s'interroge notamment sur la présence d'un ingénieur sur le poste de chargé de communication.

ID: 035-253502801-20210601-21_06_01-DE

Monsieur Demolder indique qu'au regard de la spécificité des données et des sujets portés par le syndicat, il semble effectivement important d'apporter un regard d'expert. De façon générale, le service doit être en capacité de porter des missions qui sont plus opportunes à l'échelle départementale.

Monsieur Boivent intervient et indique que Monsieur Deconchy a pu endosser le poste de directeur du SMG-Eau35 en l'absence de Monsieur Trouslard, sans que son poste soit remplacé.

Monsieur Deconchy continue la présentation des autres chapitres.

Monsieur Boivent propose de voter le budget et ses annexes selon les dispositions légales en vigueur, par chapitres.

Le budget 2021 et les annexes sont adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.

Départ de Monsieur DUMAS 16h38

N°21/03-07 Adoption du programme d'opérations 2021

Collectivité	Report RAR 2020	Programme 2021	TOTAL 2021
SMPBC	419 350,00	308 900,00	728 250,00
CEBR	1 114 950,00	3 604 260,00	4 719 210,00
EPSM	494 255,50	1 339 606,82	1 833 862,32
SMP Ouest 35	23 100,00	273 852,00	296 952,00
CC Bretagne Romantique		81 200,00	81 200,00
CC St Méen-Montauban		5 000,00	5 000,00
SIEFT		0,00	0,00
SMP la Valière	978 118,41	1 110 300,00	2 088 418,41
EPTB Vilaine	0,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL	3 029 773,91	7 023 118,82	10 052 892,73

Monsieur Deconchy présente le programme d'opération.

Monsieur Pitré demande si des emprunts portés par les adhérents ont été renégociés, Monsieur Deconchy explique que le syndicat a un contrat avec le cabinet Finance Active afin que les adhérents puissent être accompagnés lors des renégociations d'emprunts.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 28/06/2021 Reçu en préfecture le 01/07/2021 Affiché le

ID: 035-253502801-20210601-21_06_01-DE

Autres

Questions diverses

Monsieur Boivent indique vouloir relancer les élus afin qu'ils s'inscrivent dans les différentes commissions proposées par le syndicat.

Les dates et l'heure du prochain comité sont fixées :
Le bureau est fixé le mercredi 12 mai à 10h.
Le comité est fixé le mardi 1er juin à 14h.

La séance est levée à 17h00